

ORGANISER UN EVENEMENT À L'AMPÉRAGE : COMMENT ON FAIT ?

L'Ampérage est un bien commun, il repose sur l'intersolidarité et le risque financier est partagé entre le lieu et l'organisateur-ice à chaque date.

POUR CHAQUE DATE :

Ce que nous prenons en charge, ce que nous mutualisons :



Technicien-nes son & lumière



Logistique de prod
(fond de caisse, administration, facturation)



Batiment & materiel technique
(son, lumière, backline DJ)



Le bar



Regisseur Général



Relai de communication
(programme papier, RS, site web, etc...)



Agent SSIAP



Ménage de la salle

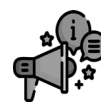
Ce qui est à votre charge :



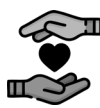
Les cachets artistes



Les VHR
(Voyage, Hébergement, Repas)



La com' de l'événement
(création du visuel, campagne de com, etc...)



L'adhésion à l'association



L'accueil du public
(tenue de la billetterie et du vestiaire)



Les agent-es de sécurité



Le ménage du catering et des loges

L'Ampérage s'engage à
Vous accompagner en fonction de votre niveau de professionnalisation et de vos besoins.

Vous vous engagez à :
Respectez les chartes de l'Ampérage <3

DEUX TYPES DE CONTRAT POSSIBLE :

LA MISE À DISPOSITON

A votre charge



Participation aux frais de la salle de **600€**



Création et gestion de la billetterie



Taxes SACEM et de billetterie (CNM)

NORMAL

A votre charge



Participation aux frais de la salle **163€**



Création et gestion de la billetterie



Taxes SACEM et de billetterie (CNM)

SOLIDAIRE
Sous conditions

LA CO-RÉALISATION

A votre charge



Participation aux frais de la salle **env. 590€**

Les + de la co-réalisation A notre charge



Création et gestion de la billetterie



Taxes SACEM et de billetterie (CNM)